

Syndicat Intercommunal de  
Fonctionnement et d'Investissement  
du Collège et des Equipements  
Sportifs

S.I.F.I.C.E.S



**Nombre de Membres**

En exercice : 8  
Présents ou représentés : 8  
Votants : 8

**Suffrages exprimés :**

**Pour l'adoption de l'orientation  
retenue (Scénario 3)**

Pour	Contre	Abstention
5	3	0

**N° DCS 01/2026**

**OBJET**

**Orientations financières et  
patrimoniales – Choix d'un  
scénario de référence en vue du  
vote du budget prévisionnel 2026**

Date de la convocation le :  
12/01/2026

Délibération transmise au  
représentant de l'Etat le 13/02/2026  
Liste des délibérations publiée sur le  
site internet du complexe sportif de  
l'Oumière le 13/02/2026  
[complexe-sportif-de-loumiere.com](http://complexe-sportif-de-loumiere.com)

**PROCES VERBAL  
DU  
COMITÉ SYNDICAL DU S.I.F.I.C.E.S**

**Séance du mercredi 11 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le onze février, à dix-neuf heures, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumière à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

**Présents :** M. Patrick GAZEU, Président.  
Mmes Barbara DESNOYER, Patricia PETIT, MM. Lionel ANDREZ, David BOSC, Carlos LOGRADO, Sylvain NOUET.

**Pouvoir :** Mme Agnès DENIEAU a donné pouvoir à M. Lionel ANDREZ, M. Romain BERLAND a donné pouvoir à Mme Barbara DESNOYER.

**Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.**

**Assistaient à la séance :** Mme Stéphanie CAYROL, directrice du complexe sportif de l'Oumière.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du comité. Mme Patricia PETIT est désignée pour remplir cette fonction.

**N° 01/2026**

**ORIENTATIONS FINANCIÈRES ET PATRIMONIALES – CHOIX D'UN SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE EN VUE DU VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026**

**VU**

- le Code général des collectivités territoriales,
- les statuts du syndicat,
- l'analyse financière et patrimoniale pluriannuelle 2020–2025,
- le débat d'orientation budgétaire 2026,
- l'ancienneté du complexe sportif mis en service en 2007,

**CONSIDÉRANT**

- que le complexe sportif entre dans une phase nécessitant des investissements de maintien, de renouvellement et de sécurisation liés au vieillissement des équipements ;
- que la situation financière du syndicat demeure saine mais que les marges de manœuvre tendent à se réduire à moyen terme ;
- que la sécurité des usagers constitue une priorité ;
- que les communes membres ont débattu des trois scénarios d'orientation présentés ;

## RAPPEL DES SCÉNARIOS SOUMIS AU VOTE :

Préalablement au vote, le Président rappelle que trois scénarios d'orientation financière et patrimoniale ont été présentés au Comité Syndical :

- **Scénario 1 – Maintien du modèle actuel**  
Scénario de continuité sans évolution des participations communales en fonctionnement, avec maintien du cadre financier existant et recours aux réserves pour les investissements éventuels.
- **Scénario 2 – Ajustement progressif et ciblé**  
Scénario intermédiaire prévoyant :
  - soit le maintien,
  - soit une évolution modérée des participations communales en fonctionnement (ordre de grandeur +5 %, réexaminé annuellement),
  - et le financement en section d'investissement du renouvellement du praticable de gymnastique.
- **Scénario 3 – Pérennisation du modèle et anticipation structurée**  
Scénario volontariste reposant sur :
  - une évolution modérée des participations communales en fonctionnement (ordre de grandeur +5 %, réexaminé annuellement),
  - le financement du praticable en investissement,
  - et la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) constituant un cadre d'orientation révisable chaque année.

## RÉSULTAT DES VOTES

Après débat, les élus se sont prononcés comme suit :

### **Commune de Saint-Denis-d'Oléron :**

- **Mme DESNOYER** : Scénario 2 – avec augmentation des participations communales en fonctionnement (5 %) et financement du praticable de gymnastique en investissement.
- **M. BERLAND (procuration à Mme DESNOYER)** : même vote

### **Commune de Saint-Georges-d'Oléron :**

- **M. NOUET** : Scénario 2 – sans augmentation des participations communales en fonctionnement, avec financement du praticable en investissement,
- **Mme PETIT** : Scénario 3 – avec augmentation des participations en fonctionnement (5 %), financement du praticable en investissement et mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

### **Commune de La Brée-les-Bains / Saint-Pierre-d'Oléron :**

- **M. BOSC**
- **M. LOGRADO**
- **Mme DENIEAU (procuration donnée à M. ANDREZ)**
- **M. GAZEU**

Ont voté : Scénario 3 – avec augmentation des participations en fonctionnement (5 %), financement d'un praticable en investissement et mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement

#### **RÉSULTAT DU VOTE :**

- Pour : 5 voix (Scénario 3)
- Pour : 3 voix (Scénario 2)
- Contre : 0
- Abstention : 0

**Le Scénario 3 – Pérennisation du modèle et anticipation structurée avec mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est donc retenu comme orientation de référence.**

#### **LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE**

##### **ARTICLE 1 – Prise d'acte du diagnostic**

Le comité syndical **PREND ACTE** de l'analyse financière et patrimoniale pluriannuelle 2020–2025 et des constats relatifs au vieillissement du patrimoine et aux enjeux de sécurité.

##### **ARTICLE 2 – Choix de l'orientation de référence**

Le comité syndical **DÉCIDE** de **retenir le Scénario 3** comme cadre de référence pour la préparation du budget prévisionnel 2026.

##### **Cette orientation prévoit :**

- une évolution modérée des participations communales en fonctionnement (ordre de grandeur +5 %, réexaminée annuellement) ;
- le financement du renouvellement du praticable de gymnastique en section d'investissement ;
- la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) d'une durée indicative de 5 ans, actualisé chaque année et sans engagement financier automatique.

##### **ARTICLE 3 – Investissement prioritaire**

Le comité syndical **CONFIRME** le caractère prioritaire du renouvellement du praticable de gymnastique pour un montant estimatif de 70 000 €, dont les modalités précises de financement seront arrêtées lors du vote du budget.

##### **ARTICLE 4 – Plan Pluriannuel d'Investissement**

Le comité syndical **ACTE** le principe de mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement permettant d'anticiper et de hiérarchiser les investissements structurants, dans le respect du principe de décision annuelle.

##### **ARTICLE 5 – Mandat**

Le comité syndical **MANDATE** le Président pour :

- **INTÉGRER** cette orientation dans la préparation du budget prévisionnel 2026 ;

- **ENGAGER** les démarches nécessaires à la recherche de subventions et cofinancements ;
- **PRÉSENTER** les propositions budgétaires correspondantes lors de la prochaine séance.

#### **ARTICLE 6— Exécution**

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

#### **Points d'information et échanges**

##### **Clé de répartition**

Le Président évoque la clé de répartition actuellement en vigueur, fondée sur le seul nombre de collégiens résidant dans les communes membres. Au regard de l'évolution du fonctionnement et des usages du complexe sportif, ce mode de calcul apparaît désormais inadapté. Il est ainsi proposé de revoir cette clé afin qu'elle reflète plus fidèlement la fréquentation réelle de l'équipement et la diversité de ses utilisateurs. L'objectif poursuivi est d'aboutir à une répartition financière plus équitable et solidaire entre les communes, intégrant non seulement les publics scolaires, mais également les associations sportives et les usagers adultes du territoire.

##### **Salle de remise en forme**

Depuis son ouverture en avril 2025, la salle a généré un peu plus de 10 000 € de recettes, témoignant d'une fréquentation encourageante et d'un niveau de satisfaction particulièrement élevé du public. Conçue comme un équipement ouvert et accessible, elle s'inscrit pleinement dans une démarche de sport pour tous, visant à accueillir un public large et diversifié, sans distinction d'âge, de niveau ou de condition physique. La salle porte ainsi une ambition inclusive, favorisant la pratique sportive pour chacun et contribuant à faire du sport un véritable vecteur de bien-être, de lien social et de participation collective sur le territoire.

Fin de la séance à 20h15

**Mme Patricia PETIT**  
Elu membre de la commune  
de Saint-Georges-d'Oléron



**M. Patrick GAZEU**  
Président du SIFICES

